

[FINANCES]

# BUDGET 2019 : POUR SUIVRE LES INVESTISSEMENTS



ENTRETIEN AVEC VINCENT SINTIVE, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES FINANCES.

## Comment s'est construit ce budget 2019 ?

Cette nouvelle année s'inscrit dans la continuité des engagements pris : finir le groupe scolaire César Terrier, chantier majeur, et poursuivre l'embellissement du centre-ville. Entre 2018 et 2019, nous aurons investi 9 millions d'euros. Or, au début du mandat, notre investissement disponible ne dépassait pas 1,5 million d'euros.

## Comment cela est-il possible ?

Depuis 2017, nous avons réalisé des économies importantes sur notre budget de fonctionnement en optimisant la gestion de celui-ci, sans pour autant réduire notre périmètre de service public. La commune délivre, par exemple, les passeports et les cartes d'identité. Nous avons également pu recruter un d'artiste (musicien intervenant en milieu scolaire). La fiscalité de la commune n'est pas simple. La baisse de la DGF [Dotation Générale de Fonctionnement] représente un montant de 2,5 millions d'euros sur 5 ans, nous devons trouver des solutions pour alléger les coûts : en faisant des demandes de subventions, en maîtrisant mieux nos achats, en restructurant les services, en mutualisant. Les charges salariales ont baissé de 10 % et pourtant nous avons aussi mené une politique de revalorisation salariale. En maîtrisant nos coûts, nous pouvons poursuivre une politique d'investissement soutenue en limitant le recours à l'emprunt.

## Le taux des impôts va-t-il augmenter ?

Non. Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, nos taux restent stables. C'était une promesse et nous nous y tenons.

En maîtrisant nos coûts, nous pouvons poursuivre une politique d'investissement soutenue en limitant le recours à l'emprunt.

En réalisant les économies citées précédemment sur le fonctionnement, nous avons pu constituer une épargne permettant d'optimiser le financement des investissements. Notre capacité d'autofinancement nous permet donc de garder une ambition pour notre ville sans recourir à l'emprunt. C'est important pour nous ! Il ne faut pas oublier que la commune était dans le réseau d'alerte de la Préfecture en 2014 et que nous en sommes sortis en 2017. Stabiliser la dette était une étape importante. Quand nous sommes arrivés, elle était à plus de 11 millions et elle est aujourd'hui retombée à 6 millions. Aujourd'hui nous sommes véritablement entrés dans une ère nouvelle, d'ouverture vers l'avenir, de propositions pour la Ville.

## Vous avez encore des projets à réaliser ?

Nous réalisons tout ce qui nous est possible de faire. Il y a des projets qui n'étaient pas prévus sur la feuille de route au départ et que nous réaliserons parce que nos finances nous le permettent : la réfection des luminaires avec l'installation d'ampoules à LED, l'installation de la vidéoprotection. À la suite de la rénovation des écoles, tous les enfants de César Terrier seront regroupés au sein d'un même établissement. Nous commençons donc une étude sur les potentialités de reconversion du bâtiment qui abritait une partie de l'école, nommé César Terrier 1. Nous aimerions en faire une maison des professionnels de santé : l'étude nous permettra d'envisager les différentes possibilités. Nous souhaitons poursuivre l'embellissement du cadre de vie, en finir avec les friches au cœur du centre-ville, comme pour la maison située au 185 rue Laurent Gayet, détruite pour laisser place à un espace agréable. Nous avons réalisé plus de 90 % des investissements que nous avons ciblés. Après avoir mis en place cette dynamique, nous souhaitons la maintenir bien au-delà du mandat pour que les projets continuent de se réaliser, que les possibilités soient toujours ouvertes. Une Ville n'appartient pas à ses élus mais à ses habitants.



## INVESTISSEMENTS 2018 ET 2019

**9** millions d'euros dont  
**4** millions d'euros prévus sur 2019

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES SUR 2019

**546 €** par habitant

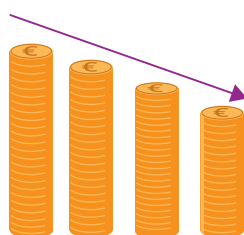


## DETTE EN 2014

**1 500 €** par habitant

## PRÉVISION 2019

**996 €** par habitant



Pour la strate communale identique, la moyenne est de 847 € par habitant. C'est l'objectif de l'équipe municipale pour la fin du mandat.